



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Veuillez lire les présentes conditions générales de vente attentivement car elles contiennent des informations importantes sur vos droits et obligations.

I. DEFINITION

Pour les besoins des présentes Conditions Générales de Vente, les termes en majuscules suivants auront les définitions ci-dessous :

- **« Abonnement »** : désigne la souscription payante du Professionnel au Service. Il existe différentes formules d'Abonnement, au choix du Professionnel.
- **« Accès »** : désigne, dans le cadre de l'Option du Bouton « Prendre rendez-vous », la raccroche technique de notre Partenaire permettant de relier la prestation d'Agenda Pro au Bouton « Prendre rendez-vous » et ainsi, pour le Professionnel, d'être retrouvé sur le site internet de PagesJaunes, quelque soit le type de recherche, par activité et/ou par nom et sur un arrondissement (75), une localité et/ou un département. L'Accès comprend un intitulé, un bloc adresse (adresse +n° de télécommunication), une activité, une localité et un département. Le prix du Bouton « Prendre rendez-vous », figurant en Annexe I demeure inchangé quelque soit le type d'Accès (accès gratuit ou payant) et/ou le nombre d'Accès déjà existants ou souscrits par le Professionnel auprès de notre Partenaire.
- **« Base de données »** : désigne la base de données mise à disposition par ClicRDV, constituée intégralement par les Données Client. Cette Base de données est accessible via le Service sur Internet.
- **Bouton « Prendre rendez-vous »** : cette Option du Service est proposé en lien avec notre Partenaire et nécessite que (i) le Professionnel ait souscrit préalablement un Abonnement comprenant la prestation d'Agenda Pro et (ii) dispose d'au moins d'une (1) inscription gratuite au sein des Services PagesJaunes, permettant d'être recherché par un utilisateur et d'y rattacher au moins un (1) Accès. Le Bouton consiste en un lien cliquable, sous forme d'un picto-texte intitulé « prendre RDV », accessible (i) depuis le bloc d'inscription du Professionnel sur le site internet de PagesJaunes, ainsi que, (ii) pour une sélection d'activités ciblées, sur le site internet de MAPPY, filiale de PagesJaunes et (iii) depuis le site internet du Professionnel s'il en dispose d'un. Le Bouton permet ainsi à l'utilisateur des Services de PagesJaunes et/ou de Mappy ayant requis le Professionnel d'être dirigé sur le formulaire d'agenda partagé et de prise de rendez-vous de ClicRDV, La liste des activités concernées par la parution sur le site internet de Mappy est disponible sur simple demande auprès de ClicRDV. Le Bouton n'est pas accessible depuis le site Internet de PagesJaunes sur mobile. Cette option est disponible via le Pack « Offre Visibilité » (cf Annexe I)
- **« CGV »** : désigne les présentes Conditions Générales de Vente
- **« ClicRDV » ou « nous »** : désigne la société ClicRDV « Client(s) » : désigne les clients du Professionnel.
- **« Compte »** : désigne un compte sécurisé ClicRDV propre à chaque Professionnel leur per-

mettant l'accès et l'utilisation du Service.

- **« Disponibilités »** : désigne les disponibilités des Professionnels générées par ClicRDV dans le Service.
- **« Données Clients »** : désigne toutes informations et/ou données, notamment, Données Personnelles, renseignées par le Professionnel et/ou ses Clients dans le cadre de l'utilisation du Service et qui composent la Base de données. Ces Données Clients sont la propriété du Professionnel. Il s'agit notamment des fiches clients, des rendez-vous, des accès professionnels, des configurations des agendas et des comptes etc.
- **« Données Personnelles »** : désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence notamment à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres, notamment pseudo, profil, adresse, photos communiquées ou traitées dans le cadre du Service.
- **« Éléments »** : désigne les éléments appartenant au Professionnel, objet de droit(s) de propriété intellectuelle et/ou autre(s), mis à disposition de ClicRDV dans le cadre de l'Abonnement au Service et des présentes CGV. Il s'agit des signes distinctifs du Professionnels (et notamment logos, emblèmes, marques etc.).
- **« Option(s) »** : désigne les différents services complémentaires pouvant être associés au Service suivant la formule d'Abonnement choisie et dont le prix figure en Annexe I. Il s'agit notamment de :
 - (i) le Bouton « Prendre rendez-vous »
 - (ii) l'installation de la formation à destination des employés du Professionnel ;
 - (iii) l'envoi de SMS ;
 - (iv) l'envoi de fax
 - (v) l'intégration de fichiers clients ;
 - (vi) référencement ;
 - (vii) synchronisation avec Outlook/Blackberry ;
 - (viii) statistiques etc.
- **« Services PagesJaunes »** : désigne le service gratuit de recherche de professionnels accessible sur le site internet www.pagesjaunes.fr
- **« Partenaire »** : désigne la société PagesJaunes, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 4 005 038 115 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 212 955, dont le siège social est situé au 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SA. PagesJaunes est partenaire de ClicRDV et éditrice des Services PagesJaunes
- **« Professionnel(s) » ou « vous »** : désigne tout professionnel (personne physique ou morale) souscrivant au Service dans le cadre de son activité.
- **« Service »** : désigne les services de logiciel d'agenda partagé (Agenda Simple) et de prise de rendez-vous (Agenda Interactif) de ClicRDV, ainsi que ses Options, accessibles via Internet « Site » : désigne le site Internet de ClicRDV disponible à l'adresse suivante : <http://www.clicrdv.com/>, sur lequel vous pouvez souscrire au Service. ClicRDV

fournit son Service aux Professionnels, sous réserve de l'acceptation pleine et entière, par ces derniers des présentes CGV. A défaut, l'utilisation du Service est interdite. ClicRDV et son Partenaire se réservent la possibilité de modifier/mettre au Bouton « Prendre Rendez-vous » à tout moment pour un/des Professionnel(s) et ce sans motif, ce que le Professionnel reconnaît expressément en acceptant les présentes CGV. Dans ce cas, la facturation prendra fin au jour de la désactivation du Bouton.

Le Professionnel s'engage, sur simple demande de ClicRDV à transmettre ses commentaires sur le service et autorise ClicRDV à les reproduire sur tous supports pendant une durée d'un an, dans le cadre d'une promotion/lancement national du service.

2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations du Professionnel relatifs à l'utilisation du Service.

3. DUREE

L'Abonnement au Service est conclu pour une durée de 1 mois renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à ClicRDV ou par email avec accusé de réception de la part de ClicRDV, 7 jours avant la fin de la période d'engagement.

4. PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Service ClicRDV comprend diverses prestations suivant la formule d'Abonnement souscrite:

(i) La prestation BASIQUE: soit un logiciel de gestion des rendez-vous professionnel sur lequel le

Professionnel peut gérer ses rendez-vous, ses disponibilités et ses indisponibilités : les créer, les déplacer, les dupliquer, les supprimer. Ce logiciel permet au Professionnel de gérer un fichier Client, remplir des fiches Clients qui sont personnalisées et associées aux rendez-vous. Le Professionnel peut modifier les paramètres de son ou ses agendas sur l'administration du logiciel, il peut ajouter ou modifier : des accès, des agendas, des prestations, mais aussi consulter des statistiques sur ses rendez-vous...

(ii) La prestation Pro : à l'Agenda Basique se rajoute une interface coté Clients qui peut reprendre la charte graphique du site internet du professionnel et sur laquelle les Clients du professionnels peuvent prendre rendez-vous en ligne, sur le site internet fixe ou mobile du Professionnel et indiquer des données nécessaires au rendez-vous (nom, prénom, téléphone etc.) Des prestations Optionnelles dont le Bouton « Prise de rendez-vous » : à l'Agenda Pro se rajoute un lien cliquable depuis le bloc d'inscription du Professionnel figu-

rant dans l'annuaire en ligne du site internet de PagesJaunes, ainsi que, pour une sélection d'activités ciblées, sur le site internet de MAPPY, filiale de PagesJaunes et permettant aux Clients du Professionnel de prendre rendez-vous en ligne sur le site internet ou mobile du Professionnel et indiquer des données nécessaires au rendez-vous (nom, prénom, téléphone etc.) Cette option est disponible via le Pack « Offre Visibilité » (cf Annexe I)

(iii) La prestation « RDV sponsorisé » : Ce Service, disponible sur Devis personnalisé, permet au Client de gérer ses rendez-vous, ses disponibilités et ses indisponibilités grâce aux paramétrages effectués en lien avec les équipes de ClicRDV mais sans bénéficier de l'accès à l'agenda ClicRDV. Ce Service permet de disposer également du Bouton « Prise de rendez-vous » ainsi que d'envoyer des sms et emails de rappel des rendez-vous aux Clients des Professionnels qui le souhaitent. Le Professionnel peut choisir entre différentes formules d'Abonnement, comprenant tout ou partie de ces prestations et Options visées en annexe I des présentes CGV. Le prix de cette prestation se décompose en un prix d'abonnement mensuel augmenté d'un coût unitaire pour chaque rendez-vous positionné et confirmé par sms, email ou fax. ClicRDV fournit ce Service aux Professionnels, sous réserve de l'acceptation pleine et entière, par ces derniers des présentes CGV, qui seront annexées au Devis. A défaut, l'Utilisation du Service est interdite. ClicRDV et son Partenaire se réservent la possibilité (i) de modifier/mettre fin au « RDV sponsorisé » à tout moment pour un/des Professionnel(s) et ce sans motif, (ii) de faire évoluer à tout moment le tarif de la prestation, ce que le Professionnel reconnaît expressément en acceptant les présentes CGV et le devis.

5. CONDITIONS D'INSCRIPTION AU SERVICE

L'inscription au Service s'effectue sur le Site par le Professionnel. Ce dernier dispose alors d'une période d'essai gratuite de 30 jours, sous réserve de la création d'un Compte.

5.1. Création d'un Compte

Pour pouvoir utiliser le Service, le Professionnel doit être majeur (ou disposer d'une autorisation parentale) et se créer un Compte, au moyen de formulaires, qui doivent contenir les informations suivantes :

Formulaire 1 :

- Nom de l'entreprise (obligatoire)
- Prénom du représentant ou mandataire de l'entreprise (obligatoire)
- Nom du représentant ou mandataire de l'entreprise (obligatoire)
- Numéro de téléphone valide (obligatoire)

Formulaire 2 :

- Adresse email valide - ci-après « Identifiant » (obligatoire)
- Mot de passe (obligatoire)
- Case à cocher « J'accepte les conditions générales de vente » (obligatoire)
- Une case à cocher « J'accepte de recevoir les offres du groupe PagesJaunes et de ses partenaires » (optionnel)

En cochant la case « J'accepte les conditions générales de vente », le Professionnel exprime de façon irrévocable et définitive son acceptation aux présentes CGV. Le Professionnel reconnaît aussi accepter que ClicRDV lui envoie des e-mails

à son adresse mail, afin de l'informer sur le fonctionnement du Service et sur les différentes prestations proposées par ClicRDV. Après avoir renseigné les champs obligatoires et validé son inscription, le Professionnel aura accès au Service pour une période d'essai de 30 jours à compter de son inscription.

L'Identifiant et le mot de passe (ci après les «Codes») permettent au Professionnel de s'identifier et d'accéder au Service et notamment à ses Données Client.

ClicRDV ne disposant pas des moyens de s'assurer de l'identité du Professionnel, n'est pas responsable en cas d'usurpation de son identité.

Le Professionnel s'engage à informer immédiatement ClicRDV en cas d'utilisation non autorisée de ses Codes, et garantit ClicRDV contre tout recours de tiers à cet égard.

Les Codes sont confidentiels et doivent impérativement être conservés secret. A ce titre, le Professionnel s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la préservation de leur confidentialité (notamment en s'interdisant toute communication de ses Codes, en s'assurant notamment que la déconnexion au Service après chaque utilisation a été effectuée). Le Professionnel est seul responsable du respect du caractère strictement confidentiel des Codes associés à son Compte, et des actions qui sont effectuées sous ces Codes.

5.2. Validation de l'inscription

À l'issue de la procédure d'Abonnement, ClicRDV envoie un email au Professionnel afin de l'informer de son inscription au Service pour une période gratuite de 30 jours. Ce mail contient son Identifiant ainsi que son mot de passe avec un lien lui permettant de modifier son mot de passe. Ce dernier étant crypté, ClicRDV est dans l'impossibilité de le récupérer en cas de perte et/ou d'oubli par le Professionnel. Dans ce cas, un nouveau mot de passe serait alors attribué au Professionnel par ClicRDV.

5.3. Informations lors de l'inscription

Le Professionnel garantit à ClicRDV que les informations qu'il communique lors de son inscription sont exactes, complètes, régulièrement mises à jour, ne portent pas atteinte aux droits de tiers et ne sont pas illicites et/ou contraires à l'ordre public. Il s'engage notamment à fournir une adresse email valide dont il est effectivement le propriétaire. La fourniture de ces informations et leur maintien à jour, constituent une des conditions déterminantes du droit d'utiliser le Service. Le Professionnel s'engage à utiliser et consulter régulièrement son adresse e-mail, étant précisé que tout message envoyé au Professionnel à son adresse e-mail sera réputé avoir été reçu et lu par le Professionnel, à la date d'émission du courrier électronique.

5.4. Suppression du Compte

Après la création d'un Compte pendant la période d'essai, en cas de non respect des présentes CGV, ClicRDV pourra à sa seule discrétion et sans préavis supprimer le Compte d'un Professionnel, sans possibilité de recours pour ce dernier.

A l'issue de la période d'essai, en cas d'Abonnement au Service, la suppression du Compte par ClicRDV pourra intervenir à tout moment dans les mêmes conditions, mais sous réserve de l'envoi par ClicRDV d'un avertissement, restée infructueux pendant 7 jours.

Le Compte du Professionnel pourra également être interrompu par ClicRDV en cas de non paiement.

5.5. Fin de Période d'essai

A la fin de la période d'essai de 30 jours, l'accès au Service est automatiquement désactivé sauf si le Professionnel décide de poursuivre en s'Abonnant au Service.

5.6 Transformation en Abonnement

Pour ce faire, le Professionnel pourra confirmer sa demande d'Abonnement et les prestations choisies parmi celles détaillées en Annexe I des présentes par téléphone auprès de ClicRDV ou en adressant un mail à ClicRDV. En cas de demande d'Abonnement du Professionnel par téléphone ou par courrier électronique, ce dernier recevra un email de confirmation avec son devis en pièce jointe. Pour valider sa commande, le Professionnel devra valider sur le bouton « valider ce devis » dans l'administration de ClicRDV dans la partie facture > Mon abonnement, il devra également rentrer un moyen de paiement CB ou RIB.

L'Abonnement au Service sera réputé ferme et définitif, lorsque ClicRDV aura donc une validation du devis ainsi qu'un moyen de paiement. L'activation du Bouton « Prendre rendez-vous » ne sera réalisée quant à elle que dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.

6. PRIX ET PAIEMENT

6.1 Prix

Les prestations fournies par ClicRDV sont facturées selon les tarifs mentionnés à l'annexe I des présentes CGV. Les prix sont fixés pour une période d'utilisation de un (1) mois. En cas d'Abonnement, le paiement devra intervenir au plus tard au début du mois suivant l'Abonnement et au plus tard avant le cinquième jour de chaque mois.

En l'absence de paiement dans ce délai, ClicRDV pourra résilier de plein droit l'Abonnement, sans préavis et sans indemnité.

Sur simple demande du Professionnel, et au prix de 1 euro par envoi, ClicRDV pourra adresser au Professionnel par courrier postal une facture.

Tout retard, suspension ou annulation du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet ne peut motiver un refus de paiement, même partiel, de la part du Professionnel, ni ouvrir droit à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, du Professionnel.

6.2 Pénalité pour retard de paiement

En cas de retard de paiement, les pénalités légales sont exigibles sans préavis. Les pénalités doivent être payées à la demande de ClicRDV. Les sommes dues porteront ainsi intérêts à compter de l'échéance du paiement indiqué sur la facture jusqu'au jour où le compte de ClicRDV sera effectivement crédité, à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE – DROITS CONCEDES

7.1. Propriété du Service

ClicRDV est le titulaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle et/ou dispose de tous les droits nécessaires relatifs au Service (Options comprises) et son contenu (notamment marques, images, logos, illustrations, photos, textes, Disponibilités etc.), Il est expressément interdit

au Professionnel, sans l'accord préalable et écrit de ClicRDV, de copier, modifier, améliorer, éditer, traduire, décompiler, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout ou partie du Service. Le Professionnel n'est pas autorisé à accéder au Service par un autre moyen que par l'interface qui est fournie par ClicRDV à cet effet.

Toute reproduction, représentation, exploitation de quelque nature que ce soit et à quelque fin que ce soit, de tout ou partie du Service, et notamment de sa structure et/ou de son contenu, sans l'autorisation préalable et écrite de ClicRDV, constitue des actes de contrefaçon.

7.2. Droits concédés

Sous réserve de la validation des CGV et de son Abonnement au Service, ClicRDV accorde au Professionnel pour le monde entier, à titre personnel, le droit non exclusif et non cessible d'utiliser le Service.

Ce droit d'utilisation entre en vigueur à compter de son Abonnement et est accordé au Professionnel pour toute la durée de l'Abonnement au Service et ses éventuels renouvellements.

Pour les besoins des présentes CGV et notamment pour la mise à disposition du Service au Professionnel, le Professionnel concède à titre gratuit à ClicRDV et le cas échéant à son Partenaire, à compter de son Abonnement, un droit personnel, non cessible et non exclusif d'utilisation (c'est-à-dire de reproduire et représenter) de ces Eléments dans le Service. Ce droit est consenti à ClicRDV et le cas échéant à son Partenaire pour le monde entier et pendant toute la durée d'Abonnement du Professionnel et de ses éventuels renouvellements. De même, pendant la durée de l'Abonnement et de ses éventuels renouvellements, le Professionnel concède à ClicRDV et le cas échéant à son Partenaire à titre gratuit, un droit personnel, non cessible et non exclusif de reproduire ses Eléments sur le site Internet de ClicRDV mais également sur ses documents marketing et commerciaux destinées notamment à ses clients annonceurs et prospects. Ces droits d'utilisation ne confèrent aucun droit à ClicRDV et/ou son Partenaire sur les Eléments du Professionnel.

7.3. Propriété de la Base de données

ClicRDV reconnaît que le Professionnel conserve la propriété de l'intégralité du contenu de la Base de données dont il détient seule les droits ab initio en qualité d'auteur de son contenu et de producteur de base de données au sens du Code de Propriété intellectuelle.

Le Professionnel est en effet seul titulaire de ses Données Clients utilisées via le Service.

Le Professionnel reconnaît à son tour que ClicRDV demeure titulaire des droits sur l'architecture de la Base de données et ses outils d'interrogation au sens de la loi du 1 juillet 1998 sur la protection des bases de données.

Etant précisé que ClicRDV et le Professionnel demeurent chacun titulaires des droits d'auteur qu'ils détiennent initialement ou par cession sur les autres éléments de la Base de données.

8. RESPONSABILITE

8.1. De ClicRDV et/ou de son Partenaire

Compte tenu du haut degré de technologie mis

en œuvre pour l'exécution du Service, ClicRDV et/ou son Partenaire sont tenus à une obligation de moyens et s'engage à apporter tout le soin raisonnablement possible à l'exécution du Service sans pour autant le garantir.

Dans le cas où la responsabilité de ClicRDV et/ou de son Partenaire serait retenue pour faute prouvée, ClicRDV et/ou son Partenaire ne seront tenus à réparation que du préjudice direct et immédiat, dans la limite d'un montant de dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant facturé au titre des 6 derniers mois précédents le mois de la survenance de l'évènement ayant engendré le préjudice. Le montant total des dommages et intérêts versés au cours d'une année civile ne pourra excéder un montant égal au montant facturé au titre des 12 derniers mois.

Sont expressément exclus de toute demande de réparation, les préjudices indirects subis par le Professionnel, tels que notamment les préjudices financiers, commerciaux ou pertes de bénéfices.

ClicRDV et/ou son Partenaire ne sauraient être tenus responsables des éventuels dommages, et/ou manque à gagner causés au Professionnel et/ou à tout tiers suite à l'utilisation anormale du Service du fait du Professionnel et/ou d'un tiers.

8.2. Du Professionnel

Le Professionnel s'engage à payer le prix total convenu pour l'utilisation du Service dans les délais prévu dans les présentes CGV.

Le Professionnel s'engage à mettre à la disposition de ClicRDV tous les documents, renseignements et éléments nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Le Professionnel est seul responsable des utilisations qu'il fait du Service et s'engage à en faire des utilisations conformes aux présentes CGV ainsi qu'à toutes spécifications et/ou recommandation données par ClicRDV.

A cet égard, le Professionnel, s'il appartient à une profession réglementée, s'engage à respecter l'ensemble des règles en vigueur qui lui sont applicables, notamment en matière de communication et de publicité.

Le Professionnel s'engage en outre à notifier à ClicRDV toutes anomalies éventuelles dans son utilisation du Service.

Le Professionnel s'engage à indemniser ClicRDV et/ou son Partenaire à hauteur des coûts que ClicRDV et/ou son Partenaire devraient supporter à la suite de toute réclamation ou contestation, judiciaire ou extrajudiciaire liées à l'utilisation du Service par le Professionnel et garantit ClicRDV et/ou son Partenaire contre toutes condamnations à ce titre.

9. GARANTIE

Dans l'utilisation du Service et plus généralement lorsqu'il communique toute information et notamment ces Données Clients, le Professionnel garantit ClicRDV et/ou son Partenaire qu'elles ne constituent pas (i) une violation des droits de propriété intellectuelle de tiers, (ii) une atteinte aux personnes (notamment diffamation, insultes, injures, atteinte à la réputation ou à l'intégrité d'autrui etc.) et au respect de la vie privée (iii) une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (notamment apologie des crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie infantile, etc.), ou (iiii) une violation des règles afférentes à son activité ou sa profession,

notamment en matière de publicité et de communication ClicRDV et/ou son Partenaire n'effectuent aucun contrôle sur les Données Client du Professionnel qu'il communique dans le cadre de l'utilisation du Service. Il en demeure seul responsable. ClicRDV et/ou son Partenaire ne pourront ainsi, en aucun cas être tenu pour responsable de ces Données Client, notamment de leur caractère illégal ou de leur inexactitude. A ce titre, le Professionnel garantit ClicRDV et/ou son Partenaire que ses Données Client n'enfreignent aucun droit de tiers, et qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions des présentes CGV.

Le Professionnel déclare et garantit être le titulaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle attachés à ses Eléments et/ou détenir tous les droits nécessaires lui permettant de les mettre à la disposition de ClicRDV et/ou son Partenaire dans le cadre des présentes CGV et notamment de la période d'essai et de l'Abonnement du Professionnel au Service.

En conséquence, le Professionnel garantit ClicRDV et/ou son Partenaire contre toute revendication ou action de tiers ainsi que leurs conséquences directes ou indirectes, dont ClicRDV et/ou son Partenaire serait l'objet relatif aux Données Client, à ses Eléments ainsi qu'à l'utilisation du Service par le Professionnel et/ou ses Clients.

ClicRDV informera le Professionnel en cas de recours quels qu'ils soient relatifs aux Données Client. Le Professionnel devra obtenir l'autorisation préalable de ClicRDV avant de prendre toute décision susceptible d'avoir un impact sur l'image de marque de ClicRDV et/ou son Partenaire ou pouvant avoir des conséquences financières de quelque nature que ce soit, pour ClicRDV et/ou son Partenaire.

Toute Donnée Client qui violerait les dispositions des CGV et notamment du présent article autorise ClicRDV à les supprimer, et/ou à suspendre le Compte et/ou à résilier de plein droit l'Abonnement, sans préavis ni indemnité.

ClicRDV pourra transmettre s'il y a lieu, toute Donnée Client aux autorités judiciaires et/ou administratives qui en feraient la demande.

10. REGLES GENERALES EN MATIERE DE SAUVEGARDE ET DE SECURITE

10.1. Hébergement

Le Service et les Données Client sont hébergés sur les serveurs de ClicRDV et/ou de ses prestataires. Le Partenaire de ClicRDV n'héberge ainsi aucune Données Client. ClicRDV, ayant choisi de faire héberger le Service et les Données Client chez des professionnels de l'hébergement, il ne peut être tenu pour responsable des défaillances de ces derniers. ClicRDV ne peut notamment pas être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes et/ou de tout dommage qui affecterait le Professionnel par suite de l'introduction d'un virus informatique dans le Service, de la migration du Site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportées aux composantes logicielles par une personne autre que ClicRDV, d'un dysfonctionnement, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le Service. ClicRDV ne saurait être tenu pour responsable des dégâts ou pertes de Données Client déposées sur ses serveurs via le Service.

10.2. Conservation des Données Clients

A l'exception des obligations légales relatives à la loi pour la confiance dans l'économie numérique

du 21 juin 2004, ClicRDV n'est tenu à aucune obligation vis-à-vis du Professionnel relative à la conservation des Données Client. A ce titre, ClicRDV ne peut être tenu responsable en cas de défaut de stockage. Il appartient au Professionnel d'assurer, le cas échéant, la conservation de ses Données Client, notamment par des copies de sauvegarde régulières. ClicRDV décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des Données Clients. Toutefois, ClicRDV fera ses meilleurs efforts, conformément à l'état de l'art afin de conserver au mieux les Données Client des Professionnels.

10.3. Limite dans l'utilisation du Service

ClicRDV se réserve le droit de fixer des limites quant à l'utilisation du Service, et notamment de fixer :

- un nombre maximum d'utilisateurs (Professionnels, Clients) ayant accès au Service ;
- un délai maximum de conservation des Données Client (hors cas prévu par la loi) ou de toute autre information ;
- un espace de mémoire maximum par Professionnel ;
- un nombre maximum d'accès au Service pendant une période donnée ainsi qu'une durée maximum par accès.
- un nombre maximum de requêtes aux serveurs

En cas de dépassement des limites fixées par ClicRDV, ClicRDV se réserve la possibilité d'adresser un avertissement au Professionnel par mail.

Si des besoins ou traitements particuliers, du fait du Professionnel, nécessitaient une augmentation d'espace (bande passante, mémoire, puissance de calcul, etc.) celle-ci pourrait être upgradée. Le surcoût lié à cette augmentation fera l'objet d'un devis et d'une facturation supplémentaire.

11. RECOMMANDATIONS LIEES AU RESEAU INTERNET

ClicRDV souhaite attirer l'attention du Professionnel sur les caractéristiques et les limites de l'Internet et, en particulier, sur les points suivants :

- toute opération effectuée sur Internet (notamment le téléchargement, l'utilisation, la consultation et le transfert d'informations) peut nécessiter des temps de réponse ;
- toute donnée circulant sur Internet n'est pas nécessairement protégée, notamment contre les détournements éventuels ou virus ;
- toutes les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en terme d'usage ou protégées par un droit de propriété ;
- l'accès à Internet nécessite de se conformer aux règles applicables dans le pays où les informations sont consultées ou émises ;
- la transmission de données à partir de la France ou d'un autre pays est soumise à une réglementation spécifique à laquelle il convient le cas échéant de se référer.

ClicRDV recommande donc aux Professionnels de se munir d'une connexion rapide à Internet. ClicRDV et/ou son Partenaire décline toute responsabilité quant aux lenteurs de chargement ou de téléchargement directement dues au réseau Internet et/ou à la fourniture de l'accès Internet du Professionnel par son FAI (fournisseur d'accès Internet). ClicRDV recommande également aux Professionnels de prendre toutes mesures appropriées susceptibles de protéger ses propres Données Clients ou informations (notamment en équipant son ordinateur d'un logiciel anti-virus) et d'assurer leur confidentialité. ClicRDV et/ou son Partenaire déclinent toute responsabilité en cas

d'atteinte à la sécurité et à la confidentialité des informations communiquées par le Professionnel sur le Service via Internet.

12. ACCES AU SERVICE

ClicRDV et son Partenaire apporteront tout le soin raisonnablement possible afin de fournir le Service au Professionnel dans les conditions prévues aux présentes CGV.

Le Service est accessible via le réseau Internet. Tous les coûts afférents à l'accès au Service, quels qu'ils soient (notamment frais matériels ou accès à Internet) sont exclusivement à la charge du Professionnel qui est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

ClicRDV et son Partenaire mettront en œuvre tous les moyens raisonnables à leur disposition afin que le Service soit accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En tout état de cause, l'utilisation du Service s'effectue sous le seul contrôle et la seule responsabilité du Professionnel.

Afin de respecter la vie privée du Professionnel, les accès au Service sont limités à des utilisations manuelles. Tout usage d'un robot est interdit.

Aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par le Professionnel de ClicRDV ou lors de l'utilisation du Service ne seront susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par les présentes CGV.

13. INTERRUPTION DU SERVICE

ClicRDV et/ou son Partenaire se réservent le droit, à tout moment, d'interrompre temporairement tout ou partie du Service et ce sans, préavis pour des raisons de maintenance du Service (et notamment de mise à jour afin d'en améliorer les fonctionnalités et les éventuelles anomalies) et/ou de leur site internet respectif.

En conséquence, ClicRDV et/ou son Partenaire ne pourront donc être tenus responsables de quelque manière que ce soit, et à quelque titre que ce soit, à l'encontre du Professionnel ou de tout tiers des conséquences en résultant et notamment en cas d'indisponibilité de tout ou partie du Service, d'une difficulté liée au temps de réponse, et d'une manière générale, d'un défaut de performance quelconque de tout ou partie du Service.

ClicRDV et son Partenaire s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour que ces interruptions soient les plus courtes possibles et interviennent au cours des périodes où l'utilisation du Service est limitée.

14. MODIFICATION DE SERVICE ET/OU DES CGV

14.1. Modification du Service

ClicRDV se réserve le droit de modifier, à tout moment tout ou partie du Service, notamment ses tarifs au fur et à mesure de l'évolution de son offre. Dans cette hypothèse, le Professionnel sera informé par mail, de toute modification substantielle et pourra, s'il le souhaite, résilier son Abonnement, dans les conditions visées à l'article « Résiliation ».

Les modifications du Service (et notamment de ses tarifs) entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne sur le Site. Sauf dispositions contraires, tout nouveau service ou modification du Service sera soumis aux présentes CGV ou aux CGV modifiées.

14.1. Modification de CGV

ClicRDV est susceptible de modifier à tout moment les présentes CGV, et ce, sans en informer préalablement le Professionnel. Il est donc conseillé au Professionnel de se référer régulièrement à la dernière version des CGV disponible en permanence sur le Site. Les modifications des CGV entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne sur le Site. A défaut de résiliation de son Abonnement par le Professionnel, les CGV modifiées lui seront opposables à partir du premier jour du mois suivant leur mise en ligne.

15. RESILIATION

15.1. Pour faute

En cas de non-respect par l'une des parties à l'une quelconque de ses obligations objet des présentes CGV, la partie non défaillante pourra résilier de plein droit, l'Abonnement au Service, 7 (sept) jours après l'envoi, à l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse, et ce, nonobstant les dommages-intérêts auxquels la partie non défaillante pourrait prétendre.

15.2. Anticipée

ClicRDV et le Professionnel ont chacun la possibilité de résilier de plein droit et à tout moment l'Abonnement au Service, sous réserve de l'envoi d'un courrier postal avec accusé de réception ou d'un email avec accusé de réception du correspondant, à l'autre partie notifiant la résiliation. En cas de résiliation anticipée par ClicRDV ou le Professionnel :

- le Professionnel reste redevable des jours d'Abonnement restant à courir jusqu'à la fin de l'engagement ;
- ClicRDV s'engage à rembourser le Professionnel au prorata de la durée du d'Abonnement restant à courir jusqu'à la fin de l'engagement.

16. FORCE MAJEURE

ClicRDV et/ou son Partenaire ne pourront être tenus responsables en cas d'indisponibilité du Service qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure, tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence française. Dans ce cas, ClicRDV informera le Professionnel de son existence et fera ses meilleurs efforts pour en limiter les conséquences, afin que le Professionnel puisse réutiliser le Service immédiatement après que ce cas de force majeure ait disparu.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées des CGV pendant toute la durée de son existence. Toutefois, s'il avait une durée d'existence supérieure à 30 (trente) jours, ClicRDV et le Professionnel pourraient résilier de plein droit l'Abonnement. Cette résiliation sera effective 7 jours après la réception par l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant la résiliation, et sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à une quelconque indemnité, ni à des dommages et intérêts.

17. DONNEES PERSONNELLES

17.1 Données personnelles du Professionnel

Pour pouvoir s'inscrire au Service, le Professionnel doit compléter les informations visées à l'article 5.1 des présentes CGV. Le responsable du traitement des Données Personnelles saisies sur le Site au moment de l'inscription au Service, est ClicRDV qui s'est engagé à respecter votre vie privée.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Professionnel

dispose, à tout moment, de droits d'accès, de modification, et d'opposition aux données qui le concernent. Il peut exercer ses droits en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante contact@clicrdv.com ou par voie postale à l'adresse suivante ClicRDV 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux et ce, sous réserve de justifier de son identité.

Les Données Personnelles collectées sur le Site sont celles que le Professionnel transmet volontairement via les formulaires d'inscription au Service, mais également celles automatiquement collectées par ClicRDV dans le cadre de ses activités. Ainsi, ClicRDV utilise les Données Personnelles du Professionnel afin d'améliorer et d'optimiser la qualité de son Service. Les Données Personnelles collectées, notamment l'adresse IP, permettent d'effectuer des statistiques relatives à la consultation des pages web du Service.

17.2 Données personnelles des Clients

L'ensemble des données des Clients est la propriété du Professionnel. Le Professionnel est responsable du traitement des Données Personnelles renseignées par ses Clients lors de l'utilisation du Service.

En votre qualité de responsable du traitement, vous vous engagez à respecter toute réglementation applicable en matière de Données Personnelles et, en particulier, les dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, notamment, en réalisant toutes les formalités déclaratives obligatoires auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et, en permettant à tout moment aux Clients d'exercer leurs droits d'accès, de modification et d'opposition aux données qui les concernent. A ce titre, vous garantes ClicRDV et/ou son Partenaire contre tout recours, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels nous pourrions prétendre du fait du non respect de vos engagements ci-dessus visés.

18. SIGNALER UN PROBLEME TECHNIQUE

Pour toute question et/ou réclamation, concernant le Service, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par email aux coordonnées suivantes :

Centre de Relations Clients «CRC» de ClicRDV
9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux
Téléphone : 01 83 62 04 04 (prix d'un appel local)
E-mail : contact@clicrdv.com

19. DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes CGV constituent la totalité de l'accord passé entre ClicRDV et le Professionnel pour ce qui concerne l'utilisation du Service, et se substituent à tout accord éventuellement intervenu antérieurement entre le Professionnel et ClicRDV.

Le fait que ClicRDV n'exerce pas les droits qui lui sont reconnus en application des présentes, ne constitue pas une renonciation à faire valoir ces droits.

La nullité d'une des clauses des présentes CGV, résultant notamment d'une loi, d'un règlement ou d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses des présentes CGV, qui conserveront leur plein effet et leur portée.

Dans une telle hypothèse néanmoins, les parties s'accordent à guider le juge pour que l'appréciation du juge tienne compte de leur commune

intention manifestée par les présentes CGV.

Les titres des articles n'ont qu'une valeur indicative.

Si l'une des dispositions des CGV s'avère contraire à une loi ou à une réglementation applicable, elle sera réputée écartée sans que cela affecte la validité des autres dispositions des CGV. Dans une telle hypothèse néanmoins, les parties conviennent de se concerter et de tout mettre en œuvre afin d'intégrer dans les CGV une nouvelle clause ayant pour effet de rétablir leur volonté commune telle qu'exprimée dans la clause initiale, et ce, dans le respect des dispositions légales et règlements applicables.

20. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent CGV sont soumises à la loi française. Les litiges qui pourraient naître à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution, la résiliation du présent Contrat et/ou plus généralement la cessation des relations seront portés devant les tribunaux de Nanterre compétents en la matière, nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou conservatoires en référé ou par requête.

21. TEST DE LA SOLUTION DE RESERVATION DE COUVERTS EN LIGNE

Ce test est mené en partenariat avec PagesJaunes SA, société anonyme au capital de 4 005 038 115 euros, ayant son siège social au 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres cedex, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 212 955. ClicRDV et son partenaire PagesJaunes proposent à un nombre limité de restaurateurs sélectionnés sur différentes localités de participer au test d'une solution de réservation de couverts en ligne, à compter du 19/11/2012 et pour une durée limitée qui sera précisée au restaurateur à la souscription.

Cette solution permet aux internautes de réserver une table chez le restaurateur participant soit depuis pagesjaunes.fr soit depuis le site internet du restaurateur, et de recevoir confirmation de sa réservation par SMS et email. Le restaurateur est informé par email et/ou SMS à sa convenance des réservations prises par ce biais dans son restaurant, et ce dans le timing qu'il aura défini au préalable avec ClicRDV. Le restaurateur détermine le nombre de couverts et les plages horaires qu'il souhaite ouvrir à la réservation en ligne, et peut à tout moment indiquer que son restaurant est complet en contactant la société ClicRDV au 01 83 62 04 04 pour que celle-ci ferme les réservations en ligne. Le restaurateur peut aussi choisir de fermer les réservations en ligne 24h avant, le consommateur souhaitant alors réserver pour le jour même sera invité à contacter le restaurant par téléphone.

Pour toute réclamation afférente à la solution de réservation de couverts en ligne fournie par Clic RDV, vous pourrez contacter le centre de relation clients de la société ClicRDV soit par mail contact@clicrdv.com, soit par téléphone au 01 83 62 04 04.

Ce test est entièrement gratuit pour le restaurateur et les internautes utilisant le service.

En participant à ce test, le restaurateur accepte :

- De souscrire gratuitement au lien transactionnel « Réserver » cliquable depuis la fiche PagesJaunes du restaurant
- De rendre disponible le service sur plusieurs

plages horaires et jours de la semaine

- D'être contacté par ClicRDV et son partenaire PagesJaunes autant de fois que nécessaire
- De faire un retour à ClicRDV et son partenaire PagesJaunes à leur demande sur la satisfaction apportée par ce nouveau service
- Que ClicRDV et son partenaire PagesJaunes puissent reproduire, publier et diffuser sous leur forme initiale ou après adaptation pour des nécessités techniques, par tout procédé actuel et à venir, sur tous types de supports de communication audiovisuels et numériques (tels que notamment télévision, Internet, cédérom...) - notamment pour leurs communications publicitaires, marketing, commerciales, relations publiques, et vers les publics internes et externes à ces deux entreprises - le nom, marque/logo, l'adresse Internet et visuels du restaurant, l'adresse de son site internet le cas échéant, les résultats du service de réservation de couverts en ligne, les impressions sur le service testé. La présente autorisation est consentie, à titre gratuit, pour le monde entier et pour une durée de 5 ans.

ClicRDV et son partenaire PagesJaunes se réservent la possibilité de modifier ou mettre fin au test à tout moment et ce sans motif.

Ce Service et son contenu sont la propriété exclusive de ClicRDV© Tous droits réservés.

22. PERMANENCE TELEPHONIQUE

L'option permanence téléphonique ne bénéficie pas de période d'essai gratuite, si cette option est souscrite, la facturation intervient à partir de la validation du devis.

ClicRDV s'engage à mettre tous les moyens disponibles pour prendre les RDV et messages, répondre aux appels de son Professionnel, à lui transmettre avec courtoisie les instructions préalablement laissées.

ClicRDV s'engage à garantir la confidentialité des informations qui lui sont confiées.

Ce service est garanti du lundi au samedi de 8h00 à 20h00, sauf les 1er Janvier, 25 Décembre et 1er Mai.

Il est de la responsabilité du professionnel de s'assurer du bon aboutement des appels chez ClicRDV. Il appartient au professionnel de fournir les consignes de traitement d'appels. ClicRDV est soumis à une obligation de moyens dans l'exécution de l'ensemble de ses prestations.

Il est bien entendu toutefois que ClicRDV ne pourrait être tenu responsable d'une panne intervenant sur son réseau téléphonique et informatique, mais s'engage et s'oblige, toute affaire cessante, à faire le nécessaire auprès des services compétents dès qu'il aura connaissance de cette défaillance.

ANNEXE I - TARIFICATION DES PRESTATIONS DE CLICRDV

Offre BASIQUE (Uniquement l'agenda partagé) :
Abonnement mensuel de 29€ HT pour un agenda + 5€ HT par agenda supplémentaire.

Offre PRO (avec prise de RDV par Internet) :
Abonnement mensuel de 49€ HT pour un agenda + 5€ HT par agenda supplémentaire.

Offre VISIBILITE (PRO + Bouton « Prendre rendez-vous » sur pagesjaunes.fr sur tous les accès)
Abonnement mensuel de 59€ HT pour un agenda + 5€ HT par agenda supplémentaire.

Offre RDV SPONSORISES (Module de prise de rdv + Bouton « Prendre rendez-vous » sur pagesjaunes.fr sur tous les accès) Uniquement sur devis -**CETTE OFFRE N'EST PAS INCLUSE DANS LA PERIODE D'ESSAI GRATUITE DE 30 JOURS.**

OPTIONS

1 - Installation + Formation :

- Par téléphone : incluses pour une personne par groupe sinon 25€ par employé supplémentaire formé (30 minutes)

- Sur place : devis en fonction du nombre de personnes à former et du lieu

2 - Paramétrage : inclus si prévu par le logiciel dans le Service, le cas échéant sur devis

3 - Support technique 6j/7 : Inclus

4 - SMS : 0,0836€ HT par SMS

5 - Intégration Fichier client : 80 € HT

6 - Création de site Internet + référencement : 10€ HT par mois à partir du second site le premier étant compris dans l'Abonnement. CETTE OPTION N'EST PAS INCLUSE DANS LA PERIODE D'ESSAI GRATUITE DE 30 JOURS.

7 - Synchronisation avec Outlook, BlackBerry, Windows Mobile : 5€ HT par agenda par mois

8 - FAX : 0,10€ HT par FAX

9 - Statistiques avancées : Incluses dans l'abonnement

10 - Permanence téléphonique :

0,79 € HT / appel pour le secteur médical

0,89 € HT / appel pour les professions réglementées (avocat-huissiers-experts comptables ...)

Transfert d'appels vers téléphones fixes 0,05 € HT / minute

Transfert d'appels vers téléphones mobiles 0,15 € HT / minute